



La 14^e réunion de la Cites a décidé, notamment, de poursuivre la relance de la chasse sportive contrôlée du rhinocéros et du léopard. Générosité folle ou pragmatisme ? (1^{re} partie).

Le cas du rhino

Depuis 1968, date à laquelle la chasse du rhino blanc a été rouverte en Afrique du Sud, la population de cet animal a augmenté de 650 %.

MENACÉ ICI, BIEN CONSERVÉ ET UN PEU CHASSÉ LÀ

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Cites comporte 171 nations, dites Parties. Lors de sa 14^e conférence des parties (14^e Cop) en juin dernier, à La Haye (Pays-Bas), il a été notamment traité du cas du rhinocéros, du léopard et de l'éléphant (à son sujet lire n° 377 d'août 207 de *Connaissance de la Chasse*). Des rhinocéros d'Afrique, puisqu'il s'agit du blanc et du noir.

L'Afrique australe à l'honneur

Dans un premier temps, le Kenya, chantre du protectionnisme absolu, a attaqué le quota de chasse du rhinocéros noir qui avait pourtant été octroyé par consensus des Parties à la Namibie et à l'Afrique du Sud, lors de la 13^e Cop à Bangkok (5 mâles par pays et par an), considérant que cette chasse participe à la relance du braconnage de leurs propres rhinocéros noirs. Le débat est ancien. La majorité des membres de

la Cites a rejeté la demande kenyane (15 pour, 65 contre, 11 abstentions). La Namibie et l'Afrique du Sud vont donc poursuivre chasse sportive et conservation. Sachant que la première doit aider la seconde, puisque partie des retombées financières de la chasse doit être reversée à la conservation. Directeur de la Fondation Igf, le docteur-vétérinaire Philippe Chardonnet précise : « Il faut savoir que depuis 1995, le rhinocéros blanc a progressé de 92 %, avec un effectif total estimé aujourd'hui à 14 550 individus, avec un taux de croissance annuelle de 6,8 % ! Pour ce qui est du rhino noir, il a progressé de 55 %, 3 725 sujets représentent l'espèce aujourd'hui, avec un taux de croissance

annuelle de 4,5 %. Depuis 1968, date à laquelle la chasse du rhino blanc a été rouverte en Afrique du Sud, soit depuis 39 ans, la population de cet animal a augmenté de 650 %, passant de 1 800 à 14 550 individus. » Fait essentiel, le poids du secteur privé dans la conservation des deux espèces : 27,5 % des rhinos appartiennent à des privés (4 234 individus) ou sont gérés par des privés (797). Ombres dans ce tableau idyllique : le Zimbabwe où le braconnage du rhino a connu une recrudescence ces dernières années ; le Cameroun où la sous-espèce d'Afrique centrale du rhinocéros noir est maintenant considérée comme virtuellement éteinte. Cela dit, les expériences de l'Afrique du Sud mais aussi de la Namibie prouvent que la conservation peut remporter de belles victoires.

François-Xavier Allonneau avec la Fondation Igf (suite le mois prochain)

AVEC LA FONDATION IGF

Poursuivez l'action

Retrouvez chaque mois l'actualité de la Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune (Igf). La Fondation Igf apporte son soutien à tous les projets alliant développement durable et conservation de la nature. Soutenez la Fondation Igf, apportez-lui votre contribution financière. Un récépissé fiscal vous sera envoyé afin de déduire le don de vos impôts. Fondation Igf, 15 rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. : 01 56 59 77 55 Fax : 01 45 63 32 94 igf@fondation-igf.fr

